

## Termes de références

### Recrutement d'un(e) consultant(e) pour l'accompagnement de la mise en œuvre de la vision de la nouvelle génération des Maisons de Jeunes

#### I. Contexte :

D'après le Rapport du Conseil Économique, Social et Environnemental - 2018, le Maroc compte 34% de jeunes âgés de 15 à 35 ans, soit 12 Millions de personnes réparties sur un territoire de 710 850 km<sup>2</sup>, dont 60% en milieu urbain. Ces femmes (51%) et ces hommes (49%) représentent la force vive du pays.

En témoigne la place accordée à la jeunesse, dans la Constitution du Royaume du Maroc, qui offre l'opportunité au Ministère de la Jeunesse de la Culture, et de la Communication et à ses partenaires, d'institutionnaliser les actions et initiatives publiques et privées en faveur des jeunes.

Dans le cadre de la mise en œuvre de sa stratégie sectorielle en faveur des jeunes, et à travers l'éducation non formelle, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture, et de la Communication souhaite mettre ses établissements au service de l'épanouissement et du renforcement des capacités des jeunes, et ce, d'une part, pour accompagner les jeunes sur le chemin du développement personnel, et d'autre part, pour leur donner le pouvoir d'exploiter leur potentiel.

Afin d'atteindre cet objectif, le ministère et avec l'appui du système des nations Unies au Maroc (UNFPA, UNICEF, UNESCO et UNDP) compte soutenir la mise en œuvre de la vision de la nouvelle génération des Maisons de Jeunes. Dans ce cadre, et sur la base d'une mission réalisée en 2021 concernant la régénération de l'offre de services des établissements des maisons des jeunes, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication avec ses partenaires, recrute un(e) consultant(e) pour l'accompagnement de la mise en place des nouveaux modes de gestion dans la nouvelle génération des Maisons de jeunes.

#### II. Objectif général :

L'objectif de cet appel d'offre est d'apporter un appui technique à la mise en œuvre de la vision de la nouvelle génération des Maisons de Jeunes. Pour ce faire, le Ministère de la Jeunesse, de la Culture, et de la Communication recrute un(e) consultant(e) chargé (e) de l'accompagnement dans la mise en œuvre de services pilotes au sein des établissements de Jeunesse (Maisons de Jeunes).



### III. Objectifs spécifiques :

La mission consiste à :

- Accompagner le Ministère dans la mise en œuvre de projets pilotes ;
- Recenser et identifier les ONG œuvrant dans le domaine de jeunesse et les accompagner en vue du processus d'accréditation ;
- Renforcer les capacités des ONGs sur les modes de gouvernance et la nouvelle offre des Maisons de Jeunes ;
- Evaluer les différents projets et programmes pilotes mis en œuvre dans les maisons de jeunes.

### IV. Résultats à atteindre :

Cette assistance technique est mobilisée pour atteindre les résultats ci-dessous :

1. Le nouveau mode de gouvernance des maisons de jeunes est développé et piloté en concertation et avec l'implication des divers acteurs locaux ;
2. Des initiatives de la nouvelle offre de service au sein des Maisons de Jeunes pilotes sont développés et pilotés ;
3. Le processus de sélection et d'accréditation des ONGs est élaboré et appliqué selon des critères organisationnels et opérationnels bien définis ;
4. La liste des ONGs accréditées est établie ;
5. Une cartographie des associations de jeunesse est développée ;
6. Les capacités des ONGs sélectionnées sont renforcées sur les modes de gouvernance, et la nouvelle offre des Maisons de Jeunes est mis en place ;
7. Des mécanismes de suivi et évaluation des projets pilotes sont déployés.

### V. Livrables :

Afin d'atteindre les résultats escomptés de cette consultation, neufs livrables sont attendus du prestataire :

1. Note méthodologique de la mission détaillant l'offre de service et les approches adoptées par le/la Consultant (e) ;
2. Cartographie des ONGs de jeunesse ;
3. Rapport détaillant le processus d'accréditation des ONGs ;
4. Liste des ONGs accréditées ;
5. Programme de la formation des ONGs sur la nouvelle offre de service au sein des Maisons de Jeunes ;



6. Rapport de formation des ONGs ;
7. Protocole de suivi et évaluation des projets pilotes ;
8. Rapport des missions de suivi et d'évaluation des projets pilotes ;
9. Rapport général de la mission.

Les rapports doivent être en deux langues : arabe et le français.

## VI. Agenda prévisionnel de la remise des livrables

N° du livrable	Date limite prévue pour la remise du livrable
1	27 Juin 2022
2	15 Juillet 2022
3/4	25 Juillet 2022
5/6	01 Septembre 2022
7	15 Septembre 2022
8	30 Octobre 2022
9	10 Novembre 2022

## VII. Les profils demandés

Le (la) consultant(e) est responsable de la conduite de cette consultation, ainsi que de la formulation, de la conception et de la mise en œuvre de l'ensemble des prestations et livrables de cette mission, en étroite collaboration avec le MJCC, les agences du SNU et les partenaires de la société civile.

Il est responsable aussi, en cas de besoin, du recrutement des personnes ressources qualifiés, validé par le MJCC et ses partenaires, pour aider à la mise en œuvre des activités.

### ➤ Qualifications requises

- Ayant un diplôme d'études supérieures (Minimum bac+4) dans au moins l'un des domaines suivants : animation socioculturelle, management, développement social, sociologie, sciences de l'éducation et communication ou équivalent ;
  - Ayant plus de 10 ans d'expériences dans des prestations similaires ;
  - Ayant une solide expérience dans l'élaboration des stratégies, programmes et projets de la jeunesse et/ou de la société civile ;
  - Ayant des compétences en matière de suivi et d'évaluation des programmes et projets de la jeunesse et/ou de la société civile ;



développement en faveur des adolescents et des jeunes ;

- Ayant un sens d'analyse et de travail dans un contexte pluri-acteurs ;
- Ayant une bonne maîtrise des approches d'animation non formelles ;
- Ayant une bonne connaissance des différents enjeux et défis du travail des établissements des maisons de jeunes.

Le (la) consultant(e) doit maîtriser l'arabe et le français, la maîtrise de l'anglais est un atout.

Le(la) consultant(e) est amené à travailler en étroite collaboration avec les différents acteurs concernés par la mise en œuvre de la stratégie ministérielle en général, et par la nouvelle génération des maisons de jeunes en particulier.

Le(la) consultant(e) doit prendre un soin particulier à diffuser des expériences d'autres départements ou pays qui pourraient apporter une valeur ajoutée aux chantiers engagés par le MJCC.

Le (la) consultant(e) doit avoir pour souci constant d'assurer la pérennisation des mécanismes et outils développés au cours de cette consultation, tout en ayant comme finalité, le renforcement des capacités du département de la Jeunesse.

## VIII. La supervision de la consultation

La consultation sera supervisée directement par un comité de pilotage composé des cadres des services compétents désignés par le Ministère de la Jeunesse, de la Culture et de la Communication et des représentants des agences du système des Nations Unies impliquées dans l'activité.

Les livrables doivent être validés dans un atelier de restitution auquel pourront assister les parties prenantes et tout autre intervenant ou structure dont la présence est jugée utile par comité de pilotage.

## IX. Ethique de la consultation

Le (la) consultant(e) doit tenir compte des principes de l'éthique dans la conception des livrables, y compris le respect des procédures et le maintien de la confidentialité et la sécurité des informations recueillies.

## X. Dossier de l'offre

1-L'offre technique, doit contenir :

- La note méthodologique décrivant de manière synthétique la démarche qui sera suivie pour répondre aux termes de référence de la consultation ;
- CV détaillé, ledit CV doit obligatoirement être signé par le (la)consultant(e) lui (elle)-même ;
- Le calendrier d'exécution.
- Des lettres de recommandation



## 2- L'offre financière

### XI. L'évaluation des offres

L'évaluation des offres se déroulera en deux étapes :

1. L'étude des offres techniques.
2. L'étude des offres financières.

Les offres seront jugées sur la base des critères suivants :

1. La valeur technique de l'offre (note sur 100, pondération 75%).
2. L'offre financière (note sur 100, pondération 25%).

Il est demandé aux candidats que leurs offres comprennent les éléments nécessaires et suffisants à leur appréciation.

Le (la) consultant(e) retenue recevra un courrier par e-mail, aux adresses mail indiquées dans les CV, l'invitant à se présenter pour engager les procédures de consultation.

#### a. Analyse technique comparative des offres

Une note technique T sur 100 sera attribuée à chacune des offres selon le barème suivant :

Critères	Note
Profil, formation et diplômes	10
Expériences confirmées en lien avec la consultation	20
Pertinence de la note méthodologique	70
<b>Total</b>	<b>100</b>

**Important :** Seront systématiquement éliminées de cette phase toutes les offres ayant obtenu :

- Une note technique inférieure à la note technique minimale de 60 points qui représente 60% de la note maximale des offres techniques (100 points).
- Les offres techniques seront évaluées sur la base de leur degré de réponse aux termes de références.

#### b. Analyse financière comparative des offres :

A l'issue de la phase précédente, chaque offre financière sera dotée d'une note (F) sur 100 : la note 100 sera attribuée à l'offre valable techniquement et la moins distante des autres offres, la note sera calculée au moyen de la formule suivante :



$F=100 \cdot P_{\min} / P$  (P : Prix de l'offre et Prix min : Prix de l'offre valable techniquement et la moins disante).

### c. Analyse technico-financière

Les notes techniques (T) et financières (F) obtenues pour chaque candidat seront pondérées respectivement par les coefficients suivants :

75% pour l'offre technique.

25% pour l'offre financière.

La note totale pondérée «N» permettant de classer les candidatures et retenir la mieux disant est:  $N=0,75 \cdot T+0,25 \cdot F$

## I. Modalités de soumission du dossier

Les soumissions doivent être déposées sous plis fermés, au secrétariat de la Division de la Jeunesse du Ministère de la jeunesse, de la culture, et de la Communication – Département de la jeunesse, avenue Ibn Sina, Agdal, Rabat.

Et ce au plus tard le 20 Juin 2022 à 12h00 (GMT+1).

L'enveloppe devra porter la mention :

**« Accompagnement de la mise en œuvre de la vision de la nouvelle génération des Maisons de Jeunes, et pour le recensement et identification des ONGs de jeunesse contribuant à l'atteinte des ODDs au Maroc »**

L'offre technique et l'offre financière doivent être soumises, chacune d'entre elles, sous une enveloppe intérieure séparée et clairement identifiée.

Aucune information sur les prix ne doit être fournie dans la proposition Technique.

Tout dossier incomplet sera considéré comme irrecevable.

L'offre technique, **uniquement**, devra être envoyée par email en format PDF aux adresses suivantes : [elhilaliasmaa@gmail.com](mailto:elhilaliasmaa@gmail.com) / [guedira@unfpa.org](mailto:guedira@unfpa.org)

L'objet de l'email doit impérativement la mention suivante « **Accompagnement MDJ 2022** »

